

# Cession d'entreprise : suivez le guide

Aujourd'hui installés aux Milles, les bénévoles de l'association "Cédants & Repreneurs d'Affaires" aident à la transmission d'entreprise sur le secteur Aix-Marseille-Aubagne. Utile car pas simple...

**F**in novembre, la délégation Aix-Marseille-Aubagne de l'association à but non lucratif Cédants & Repreneurs d'Affaires (CRA), invitait des partenaires\* dans les locaux des Calissons du Roy René. But de la soirée : rappeler les enjeux de la transmission d'entreprise dans le cadre de la semaine nationale qui lui était dédiée. Semaine du goût, journée du câlin, semaine de ci, journée de là... On se passerait bien de nombre de ces focus.

Mais surtout pas de celui-ci, selon la députée PS Fanny Dombre-Coste, auteur en 2015 d'un rapport pour le gouvernement qu'elle commentait le 22 novembre dernier dans nos colonnes : "On estime que sur 185 000 entreprises qui pourraient être mises chaque année sur le marché, seules 60 000 le sont vraiment. Parmi elles, 30 000 arrivent au bout de la cession et les 30 000 autres disparaissent. Si on pouvait fluidifier le marché de la transmission, on pourrait sauvegarder 750 000 emplois et en créer des milliers d'autres." Pourquoi ce blocage et en quoi aider cédants et repreneurs ? On l'a demandé à Philippe Castiglione qui s'en occupe aux Milles avec quatre autres retraités bénévoles sur les 220 que compte la CRA en France.

## ■ Si dur, la transmission ?

"Si l'on en arrive aux chiffres du rapport Dombre-Coste, c'est



Les bénévoles du CRA coordonnés par Philippe Castiglione (dernier à dr) et leurs partenaires, réunis le temps d'une soirée pour rappeler les enjeux de la transmission d'entreprise. / PHOTO CYRIL SOLLIER

notamment parce que le départ à la retraite reste le principal motif de cession. La sphère de l'entreprise vit une période de papy-boom. Trop de patrons richement à lâcher prise et viennent nous voir à un an de la retraite en s'apercevant que traîner les pénalisera fiscalement. Or, c'est trop court. Il en faut en général trois pour aboutir."

## ■ Autre motif de blocage ?

"Le prix... Le cédant qui a donné sa vie pour son entreprise, si-

tué souvent sa valeur au-dessus du marché. Cela se comprend. Tous issus du monde économique : banque, expertise comptable, etc, nous le voyons à la lecture des comptes mais la décision revient au cédant. Quand aucune offre d'achat n'est tombée au bout de plusieurs mois, il révisé son prix de lui-même."

## ■ Combien d'entreprises s'adressent à vous ?

"Sur l'année, on a eu sur notre secteur 50 entreprises en tran-

saction et 25 cessions réalisées. Il s'agit de TPE et PME engageant de 5 à 50 emplois, avec une moyenne entre 5 et 15. Pour le chiffre d'affaires annuel, la fourchette va de 300 000 à 800 000€. Exceptionnellement, on a accompagné une transaction qui tutoyait les deux millions d'euros. Question secteurs d'activité, on trouve à peu près tout mais la particularité de la région, c'est tout de même une grosse offre dans le BTP.

## ■ Quels sont les profils et les motivations des acheteurs ?

"On trouve pas mal d'anciens cadres d'entreprises qui veulent se lancer à leur compte. Parfois en changeant totalement de secteurs d'activité. Majoritairement ils sont de la région mais il y a aussi des gens d'autres coins de l'Hexagone qui viennent chercher le soleil. S'il s'agit de Franciliens, ils ne sont pas surpris des tarifs élevés de l'immobilier commercial. En revanche, cela surprend et dissuade pas mal ceux qui vivent en Bretagne et autres territoires où les prix sont bien plus bas. On aide les acquéreurs à trouver des offres qui collent à leur attente, leur profil et idem à partir sur des montages financiers viables. Depuis deux ans on propose également une formation de 120 heures modélisée par CRA France avec des avocats, des experts comptables, des pros du marketing ou du web. Les outils sont visiblement bons car des transmissions auxquelles je ne croyais pas du tout ont fini par aboutir."

**Manu GROS**

Contact CRA : Philippe Castiglione

☎ 04 42 21 26 04 et ☎ 06 65 60 02 43

\*Les partenaires de CRA : BNP, Total, Groupement régional d'experts comptables CPEFCF, cabinet régional d'avocats d'affaires Fidal et Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.